

COMPTE RENDU - SEANCE DU 20 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, le Jeudi 20 Mai à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté, dûment convoqués par le Président de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois se sont réunis au Foyer rural de Préty.

Date de convocation : 11 Mai 2021

Présents : M. BACHELET Robert (Le Villars), M. BELIGNÉ Philippe (La Truchère), M. BERGMANN Nicolas (La Chapelle sous Brancion), M. CHARNAY Dominique (Burgy), M. CHERVIER Jean-Pierre (Clessé), Mme CLEMENT Patricia (Fleurville), M. CURTIL Sébastien (Uchizy), M. DESROCHES Patrick (Viré), Mme DREVET Marie-Thérèse (Montbellet), M. DUMONT Christian (Clessé), M. DUMONT Marc (Saint Albain), M. FARAMA Julien (Tournus), M. GALEA Guy (Lugny), Mme HUSSON Marie-Claire (Montbellet), M. IOOS Xavier (Préty), Mme LEFRONT Anne (Tournus), Mme MARTENS Anja (Tournus), M. MEULIEN Jean-Paul (Tournus), Mme PAGEAUD Line (Tournus), M. PERRET Guy (Plottes), M. PERRUSSET Henri (Farges les Mâcon), M. PETIT Gilles (Ozenay), M. PIN Jean-Paul (Tournus), Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré), M. RAGUET Patrice (Grevilly), M. RAVOT Christophe (Tournus), Mme SAINT HILARY Gaëlle (Tournus), M. SANGOY Marc (Bissy la Mâconnaise), Mme SIMOULIN Christine (Tournus), M. STAUB Frédéric (Tournus), M. THIELLAND Gérard (Lacrost), M. VEAU Bertrand (Tournus) délégués titulaires.

Excusé étant représenté : M. PERRE Paul (Chardonnay) représenté par M. LAUGERE Jean-Claude (Chardonnay)

Excusés ayant donné pouvoir : M. GOURLAND Philippe (Lugny) pouvoir à M. Guy GALEA (Lugny), M. JAILLET Stéphane (Saint Gengoux de Scissé) pouvoir à M. DESROCHES Patrick (Viré), M. MAIRE DU POSET Arnaud (Uchizy) pouvoir à M. CURTIL Sébastien (Uchizy), Mme MERMET Anne (Tournus) pouvoir à M. FARAMA Julien (Tournus), M. VARIN René (Tournus) pouvoir à M. RAVOT Christophe (Tournus)

Excusés : M. CHARPY PUGET Gilles (Cruzille), Mme GABRELLE Catherine (Royer)

Absent : M. TALMEY Patrick (Martailly les Brancion)

Secrétaire de séance : CLEMENT Patricia (Fleurville)

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Effectif légal du Conseil Communautaire : 41

Conseillers présents ou représentés : 38

Membres en exercice : 41

Votants : 38

ORDRE DU JOUR :

Enfance Jeunesse

Intervention de la CAF pour la présentation de la Convention Territoriale Globale

Finances

Rapporteur : Guy PERRET

1. Demande de fonds de concours de La Chapelle Sous Brancion
2. Intégration dans l'actif des biens mis à disposition par le SIVOM
3. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables

Tourisme

Rapporteur : Julien FARAMA

4. Convention de mise à disposition de M. Chaussard pour la gestion et l'entretien des chemins de randonnée du le Massif Sud Bourgogne

Ressources Humaines

Rapporteur : Christophe RAVOT

5. Modification du tableau des effectifs à compter du 01/06/2021 : 1 poste au grade de Rédacteur supprimé et création d'un poste au grade de Rédacteur principal 2^e classe – motif : avancement de grade porté sur le tableau des agents promouvables en 2021.

Administration

Rapporteur : Christophe RAVOT

6. Convention de mise à disposition tablettes élus
 7. Création d'un poste complémentaire saisonnier à temps non complet (espace aquatique)
- Rapporteur : Guy GALEA
8. Aire d'accueil des gens du voyage : demande de soutien financier dans le cadre du plan de relance

Environnement

Rapporteur : Philippe BELIGNE

9. Modification du règlement intérieur des déchetteries communautaires

Sport, loisirs

Rapporteur : Julien FARAMA

10. Règlement de fonctionnement de l'aire de glisse

Economie

Rapporteur : Patrick DESROCHES

11. Fonds Régional des Territoires : Attribution aux entreprises
12. Fonds Régional des Territoires : avenant n°1 à la convention de délégation d'octroi des aides par la Région Bourgogne Franche Comté
13. Action Office de Tourisme : chèque relance

GEMAPI

Rapporteur : Guy GALEA

14. EPTB : Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

Questions et informations diverses

Enfance Jeunesse

Intervention de la CAF pour la présentation de la Convention Territoriale Globale

Finances

Rapporteur : Guy PERRET

1. Demande de fonds de concours de La Chapelle Sous Brancion

- Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représenter
- d'autoriser le versement d'un fonds de concours à la Commune de La Chapelle sous Brancion,
 - d'attribuer un fonds de concours d'un montant de 25 000 € dans la limite prévue par l'article L5214-16-V du code général des collectivités territoriales,
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention relative à ce fonds de concours avec la Commune de la Chapelle sous Brancion à engager et signer toutes actions ou documents s'y réfèrent.

2. Intégration dans l'actif des biens mis à disposition par le SIVOM

- Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représenter
- de ne pas poursuivre le plan d'amortissement du SIVOM,
 - d'utiliser les durées d'amortissements des biens définies dans la délibération n°70-2017 du 23 mars 2017
 - de fixer ainsi les durées d'amortissement des biens mis à disposition de la communauté de communes :

N°Inventaire	Désignation du bien	Année d'acquisition	Début d'ammortissement	Durée d'ammortissement	Valeur brute	Amortissement antérieur	Amortissement 2021	Valeur nette
SIVOM BOURBONNE 7	assist m ouv zone humide st g	2019		NA	11 832,00	-		11 832,00
SIVOM BOURBONNE 1	etude contrat riviere bourbonne	2017		NA	22 300,00	-		22 300,00
SIVOM BOURBONNE 10	annonce commiss enquete lugny	2018		NA	7 613,28	-		7 613,28
SIVOM BOURBONNE 11	restauration moulin buffieres	2018		NA	11 874,00	-		11 874,00
SIVOM BOURBONNE 12	voirie bourbonne	2002	2008	NA	603 913,50	130 847,98	-	473 065,52
SIVOM BOURBONNE 2	etude gemapi bourbonne	2017		NA	25 016,72	-		25 016,72
SIVOM BOURBONNE 3	mo ail et bissy etude travaux	2019		NA	22 940,00	-		22 940,00
SIVOM BOURBONNE 4	etude hydraulique bourbonne	2007	2014	10	32 815,17	19 689,12	3 281,50	9 844,55
SIVOM BOURBONNE 5	mt trav lugny riviere souterraine	2015		NA	35 244,86	-		35 244,86
SIVOM BOURBONNE 6	mo traversee lugny riviere	2020		NA	4 222,20	-		4 222,20
SIVOM BOURBONNE 8	amenagement montbellet bourbonne	2019		NA	10 680,00	-		10 680,00
SIVOM BOURBONNE 9	mise en defense aval lugny	2018		NA	11 859,40	-		11 859,40
				TOTAL	800 311,13	150 537,10	3 281,50	646 492,53

3. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables

- Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représenter d'accepter l'admission en non-valeur des titres de recettes qui n'ont pas pu être recouverts pour 1 422.34 €.

Tourisme

Rapporteur : Julien FARAMA

4. Convention de mise à disposition de M. Chaussard pour la gestion et l'entretien des chemins de randonnée du le Massif Sud Bourgogne

- Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représenter d'autoriser le Président à signer avec la Ville de Tournus, la convention de mise à disposition de M. Vincent CHAUSSARD pour la gestion et l'entretien des chemins de randonnée du Massif Sud Bourgogne.

Ressources Humaines

Rapporteur : Christophe RAVOT

5. Modification du tableau des effectifs à compter du 01/06/2021 : 1 poste au grade de Rédacteur supprimé et création d'un poste au grade de Rédacteur principal 2^e classe – motif : avancement de grade porté sur le tableau des agents promouvables en 2021

→ Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représenter

- De valider le tableau d'avancement de grade pour l'année 2021 proposé par le Centre de Gestion
- De supprimer le poste du grade d'origine - Rédacteur et de créer le poste correspondant au grade d'avancement à effet au 1^{er} juin 2021 - Rédacteur principal 2^{ème} classe, portés au tableau des effectifs de la collectivité.

Administration

Rapporteur : Christophe RAVOT

6. Convention de mise à disposition tablettes élus

→ Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représenter de valider le projet de convention qui sera signé individuellement avec chacun des élus du conseil communautaire.

7. Création d'un poste complémentaire saisonnier à temps non complet (espace aquatique)

→ Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représenter de créer un poste de saisonnier à temps non complet (21 heures hebdomadaires) pour les mois de juillet et août pour assurer l'entretien et le ménage des vestiaires à l'espace aquatique.

Rapporteur : Guy GALEA

8. Aire d'accueil des gens du voyage : demande de soutien financier dans le cadre du plan de relance

→ Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représenter d'autoriser le Président à solliciter auprès de l'Etat une aide financière pour la réhabilitation des 12 emplacements de stationnement des familles de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Tournus au titre de la mesure « Soutien exceptionnel aux personnes en grande précarité » du plan de relance.

Environnement

Rapporteur : Philippe BELIGNE

9. Modification du règlement intérieur des déchetteries communales

→ Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de modifier le point 2.5 du règlement d'accès aux déchetteries intercommunales comme suit

Page 3 du règlement, point 2.5 - conditions d'accès aux déchetteries, paragraphe 3 :

L'accès aux déchetteries de la collectivité est interdit aux véhicules dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes ainsi qu'aux véhicules agricoles (tracteurs, enjambeurs...) ; toutes ces catégories de véhicule pourront s'en voir refuser l'accès.

Sport, loisirs

Rapporteur : Julien FARAMA

10. Règlement de fonctionnement de l'aire de glisse

→ Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de valider le règlement d'utilisation de l'aire de glisse de Tournus.

Economie

Rapporteur : Patrick DESROCHES

11. Fonds Régional des Territoires : Attribution aux entreprises

→ Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés d'entériner la proposition du comité de pilotage et d'attribuer des soutiens aux entreprises suivantes :

ENTREPRISE	Activité	PROJET	Commune	MONTANT DE L'AIDE
ACQUAEARTH	Vente de véhicules amphibie	Remboursement charges d'emprunt pour l'investissement en vélos nautiques pour projet locatif saisonnier pour un montant de 37 000 €	Tournus	4 000 €
GUY VINCENT ENTRETIEN	Paysagiste	Achat d'une tondeuse autoportée GRILLO d'un montant de 24 400 € par emprunt bancaire	Montbellet	4 000 €
RESTAURANT DE LA GARE	Restaurant	Changement du moteur d'une chambre froide pour un montant de 9280 € HT	Fleurville	1 856 €
LA MARANDE	Hôtel restaurant	Acquisition de mobiliers pour un montant de 21 947 € HT	Montbellet	4 000 €
GUILLEMIN LS	Travaux agricole	Acquisition d'une citerne pour effluents viticole pour un montant de 11 000 € HT	Clessé	2 200 €
SAS 2G	Transport et négoce d'engrais	Acquisition d'une chargeuse pour un montant de 24 720 € HT	Clessé	4 000 €
DE PINHO	Garage automobile (dont collections)	Acquisition de matériels pour un montant de 20 000 € par emprunt bancaire	Viré	3 838 €
GUILLOT TERASSEMENT	Travaux public	Acquisition d'un porte char par emprunt bancaire d'un montant de 18 000 €	Cruzille	2 491 €
PERRIN	Station de lavage	Acquisition de matériels (canons à mousse, parfumeur, agencement éclairage, panneaux d'affichage...) pour un montant total de 36 138 € HT en 2020. Financement par emprunt de 35 000 €	Tournus	4 000 €
CARRION (CLOS ET MILESSIME)	Hotel restaurant	– Réalisation d'un site internet – Aménagement d'un espace commercial extérieur renforçant l'attractivité de l'établissement Montant de l'investissement : 20 941,50 € HT	Viré	4 000 €
AS 2 PIQ (AURIAN)	Conseil, accompagnement en QSE et dessins industriels	Investissement matériel (aménagement bureau, équipement visio) et immatériel (logiciel, site internet) pour un montant total de 22 451,60€ HT	Viré	4 000 €
MG MOTOCULTURE	Vente matériels agricoles, viticoles et d'entretien des espaces verts	Acquisition d'un broyeur de végétaux pour locations aux particuliers et pro pour un montant de 18 119 € HT	Lacrost	3 624 €

SAS CHAUZY	Expertise et conseil en immobilier	Acquisition d'un véhicule par emprunt bancaire pour un montant total de 26 500 € HT	Tournus	4 000 €
SAS LUDO SIVIGNON	Achat revente adoucisseurs	Aménagement d'un bureau (équipement) après l'embauche d'une salariée pour un montant total de 33 000 € par emprunt bancaire	Clessé	4 000 €
DECO DE L'ABBAYE	Boutique décoration	Investissement pour améliorer l'attractivité boutique : enseigne, sol, peinture, équipement pour un montant de 15 772 € HT	Tournus	3 154 €

12. Fonds Régional des Territoires : avenant n°1 à la convention de délégation d'octroi des aides par la Région Bourgogne Franche Comté

→ Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés

- d'approuver le montant valorisé soit 15 738 € pour le fonds régional des territoires sur la section investissement et la perception d'une enveloppe supplémentaire de 31 476€ par la Région
- d'approuver la convention « avenant n° 1 » pour le fonds régional des territoires et d'autoriser le Président à la signer.

13. Action Office de Tourisme : chèque relance

→ Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de valider l'opération chèque relance (plan de financement, modalités de mise en œuvre...).

GEMAPI

Rapporteur : Guy GALEA

14. EPTB : Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant

→ Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de désigner Mme Patricia CLEMENT, représentant titulaire et M. Guy GALEA, représentant suppléant pour représenter la Communauté de Communes Mâconnais Tournugeois au sein du comité syndical de l'Etablissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs.

Questions et informations diverses